



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/49/L.12
25 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 22 de l'ordre du jour

ASSISTANCE AU DÉMINAGE

Afghanistan : amendements au projet de résolution A/49/L.8

1. À la fin du paragraphe 7, ajouter ce qui suit :

afin de servir de centre de coordination pour toutes les activités assumées par les États Membres, les organisations gouvernementales et non gouvernementales aux niveaux national, sous-régional et international dans les domaines portant sur la sensibilisation aux mines, la formation, le déminage, la recherche scientifique sur la technologie du déminage et la fourniture de prothèses aux adultes et aux enfants victimes de mines terrestres et d'engins explosifs;
2. Ajouter après le paragraphe 7 les nouveaux paragraphes 8 et 9 suivants :

8. Engage les États Membres, les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui en ont la possibilité, à encourager par priorité la recherche scientifique visant à faire rapidement progresser la technologie du déminage;

9. Prie le Secrétaire général de réunir en 1995 une réunion internationale d'experts sur l'assistance au déminage afin de stimuler l'action des Nations Unies et la coopération internationale dans ce domaine;
3. Renommer les paragraphes suivants en conséquence.
